



Province d'Ifrane



Monographie de la Province d'Ifrane

Investissons ensemble pour bâtir l'avenir

المركز الجهوي للاستثمار
Centre Régional d'Investissement





« ... Nous voulons faire d'Ifrane une province pilote, en matière de tourisme et d'agriculture... »

*Extrait de l'allocution prononcée par
Feu SA MAJESTE LE ROI HASSAN II,
lors de la création de la province d'Ifrane
Le 18 septembre 1979*



SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE

7	1. DONNEES GENERALES
7	Aperçu historique
8	Géographie
11	Démographie
12	Découpage administratif
13	2. INFRASTRUCTURES DE BASE
13	Equipement
14	Transport
15	Electrification
16	Eau potable
17	Télécommunications
18	Energie et mines
19	3. SECTEUR SOCIAL
19	Education nationale
21	Formation professionnelle
22	Santé
25	Jeunesse et sport
26	Entraide nationale
27	Habitat
28	Culture
30	4. POTENTIALITES ECONOMIQUES
30	Tourisme
32	Agriculture
35	Forêt
37	Pisciculture
39	Commerce et industrie
40	Artisanat
42	Adresses utiles

1. DONNÉES GÉNÉRALES

■ APERÇU HISTORIQUE

Les premières traces de l'installation humaine dans la région d'Ifrane remontent à l'ère néolithique. En témoignent les grottes qu'on trouve encore, notamment à Tizguite.

D'où la dénomination "Ifrane" qui est la traduction berbère de "Grottes". De même que sa végétation luxuriante ainsi que l'abondance de ses ressources en eau et des pâturages fertiles lui ont valu le nom d'Ourti qui veut dire en berbère « Jardin ».

Le site actuel de la ville d'Ifrane a été choisi par le Secrétaire Général du protectorat français, Eirik Labone qui en fit un centre d'estivage pour les autorités coloniales, par un arrêté viziriel du 16 septembre 1929. Le 14 janvier 1947 le centre d'Ifrane a été élevé au rang de Municipalité.

Jouissant de la haute sollicitude de feu Sa Majesté HASSAN II, Ifrane est devenue le siège de la Province, créée par Décision Royale le 18 septembre 1979.

La population de la Province est constituée de 3 grandes tribus :

- Bni-Mguild et Bni-M'tir originaires de la confédération des Senhaja dont les déplacements vers le Nord avaient été arrêtés au XV^e siècle par la ceinture des Kasbas érigées par le Roi My Ismail. Ce qui contribua à leur sédentarisation et permis la création des agglomérations telles que les Kasbas d'Azrou, d'Ain Leuh.
- Ait Seghrouchen originaires de l'oriental du Maroc et qui se sont installées dans la zone méridionale des Bni-M'Tir (Dayet Aoua).



Rocher Akechmir Azrou

■ GÉOGRAPHIE



Géomorphologie

Trois grands reliefs géomorphologiques prédominent dans la Province :

- Le plateau central au Nord-Ouest.
- Le causse moyen Atlasique au centre.
- Le moyen Atlas au Sud.

Situation géographique

La province d'Ifrane qui s'étend sur une superficie de 3.573 km², fait partie de la région Meknès-Tafilalet. Elle est limitée :

- Au Nord par les Provinces de Sefrou et d'El Hajeb.
- Au Sud et à l'Ouest par la Province de Khénifra.
- A l'Est par la Province de Boulemane.

Milieu physique

Le territoire de la Province entièrement situé dans le moyen Atlas central, se distingue par un relief montagneux, avec un gradient d'altitude allant des basses collines du Nord-Ouest aux hauts sommets du Sud-Est dont le point culminant atteint 2409 m à Jbel Hyan.

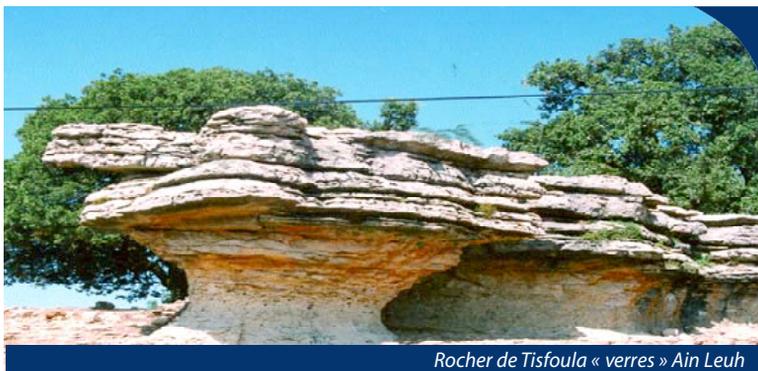
Sols

Ils sont caractérisés par une gamme importante de faciès géologiques donnant lieu à une multitude de roches mères d'âges géologiques allant des basaltes quaternaires, des argiles du trias, aux schistes primaires et alluvions et colluvions.

Climat

De type méditerranéen, il est caractérisé par un hiver rigou-





Rocher de Tisfoula « verres » Ain Leuh

reux et un été frais. La différence d'altitude entraîne des nuances importantes entre la montagne et la plaine avec un étagement bioclimatique humide et semi-aride.

Les précipitations

Elles varient annuellement entre 350 (au Sud- Ouest) et 1.100 mm (au Nord–Est).

Les chutes de neige ont lieu sporadiquement de décembre à avril avec des hauteurs variables allant de 20 cm à 60 cm.

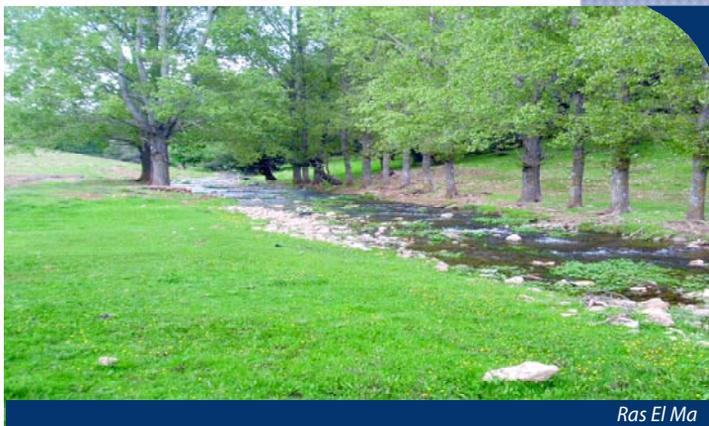
Les températures

Le caractère méditerranéen du climat induit un taux de variations

météorologiques important. Ainsi les températures maximales et minimales enregistrées durant les 10 dernières années ont été respectivement de +37°C et -24°C.

Eau (potentiel hydrique)

La province se distingue par la richesse de ses ressources en



Ras El Ma

eau. Ce qui lui vaut l'appellation de château d'eau.

Celles-ci sont évaluées à quelques 700 millions de m³ répartis en :

- Eaux superficielles : 300 millions de m³.
- Eaux souterraines : 400 millions de m³.

Du fait de la nature géologique du terrain, près de 70 % de ce potentiel alimente les bassins de Saiss et de Beht et contribue à y développer des richesses agromonomiques.

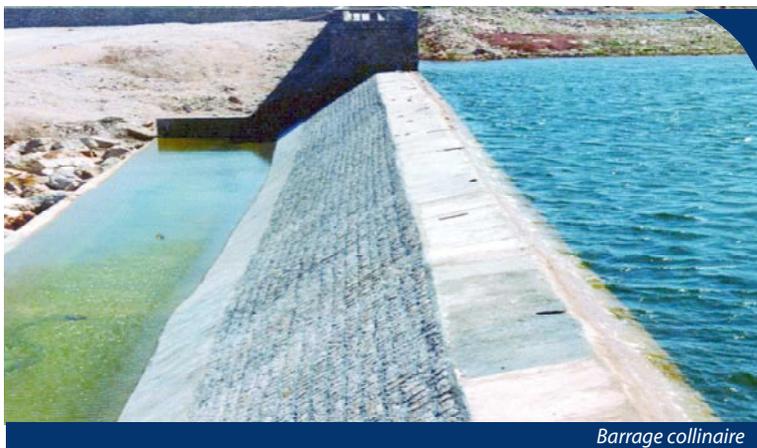
Quant aux 30 % restants, ils sont utilisés pour :

- l'eau potable : 22 millions m³ ;
- l'irrigation : 158 millions m³.



Il existe 2 barrages collinaires et 15 lacs artificiels, d'une capacité totale de 6,6 millions m³ destinées essentiellement pour :

- L'irrigation.
- L'abreuvement du cheptel.
- La pisciculture.
- La pêche sportive.



Barrage collinaire

■ DÉMOGRAPHIE

Composante de la population

La population de la province qui est composée de 3 grandes

tribus : Bni-Mguild, Bni M'tir et Ait Seghrouchen est répartie comme suit :

TRIBUS	FRACTIONS	AIRE GÉOGRAPHIQUE
BENI-MGUILD DU NORD	• Ait Arfa de Guigou	Caidat de Timahdite
	• Irklaouen	Caidat Irklaouen
BENI-MTIR DU SUD	• Ait Mouli • Ait Ouahi, Ait Lias • Ait M'hamed ou Lahcen et Ait Méroual	Caidat Ain Leuh
	• Ait Hmad, Ait Ourtindi • Ait Sidi Abdeslam	Caidat de Tizguite
AIT SEGHROUCHEN	• Ait Idir, Ait Daoud Ou Moussa, El Hajjaj	

R.G.P.H.

D'après le R.G.P.H. de 2004, la population légale de la province est de 143.380 habitants répartis selon le milieu comme suit :

- Population urbaine : 73.782 (51,45 %)

- Population rurale : 69.598 (48,55%).

Le taux d'accroissement moyen annuel est de l'ordre de 1,2% (1,9% en milieu urbain et 0,4% en milieu rural) contre 2,03 en 1994.



■ DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF ET COMMUNAL

Découpage administratif

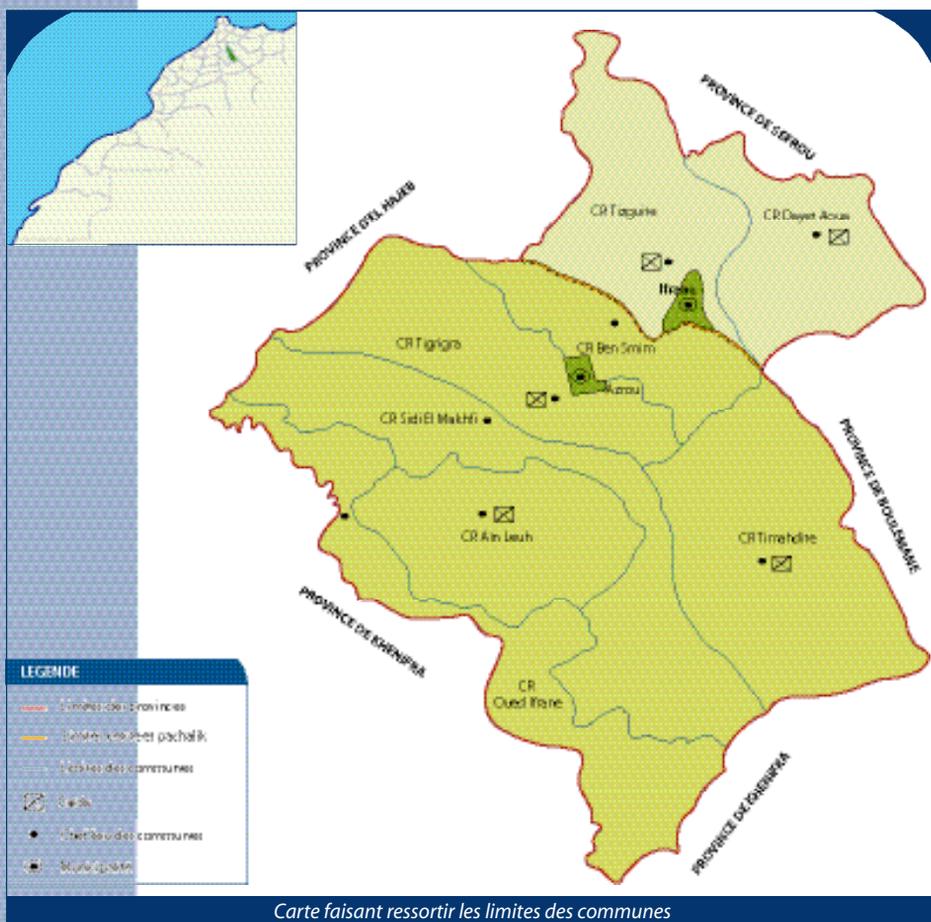
- 2 Pachaliks
- 1 Cercle
- 4 Caïdats

Découpage communal

- 10 Communes dont 8 rurales.



Siège de la Province d'Ifrane



2. INFRASTRUCTURE DE BASE

■ ÉQUIPEMENT

Réseau routier

Le réseau routier de la province s'étale sur une longueur de 832 km.



Route nationale

Route	Longueur (en km)		Total (en Km)
	revêtue	Non revêtue	
Route Nationale (RP21 et RP24)	150	0	150
Route Régionale	53	0	53
Route Provinciale	401	228	629
Total	604	228	832

Ce réseau assure un niveau de desserte satisfaisant comme le montrent les indicateurs ci-dessous :

Indicateurs du réseau routier	Moyenne provinciale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Réseau revêtu/réseau total (en %)	72	58	50
Densité routière : longueur du réseau routier/surface (en Km/10Km?)	23	7,47	8,4
Disponibilité routière : réseau revêtu/nombre d'habitants (Km/100 habitants)	4,7	1,82	2,17
Réseau revêtu / surface provinciale : (Km/100km?)	17	4,4	4,2

La longueur des sections du réseau routier enneigé durant l'hiver est de 500 km environ. Les opérations de déneigement y sont réalisées en temps réel par la Direction Provinciale de l'Equi-

pement qui dispose du matériel nécessaire pour assurer une circulation régulière des biens et des personnes dans des conditions satisfaisantes.

■ TRANSPORT

Le secteur de transport est un vecteur primordial pour le développement des activités productives, des échanges commerciaux et le déplacement des populations.

Infrastructure

La province dispose des infrastructures et services suivants :

- 2 gares routières.
- 17 Stations des Taxis.

12 % du parc régional et 0,5 % de celui national.



- 1 aérodrome à Ifrane.
- 1 agence de l'O.N.T. (Office National des Transports).
- 1 centre d'immatriculation.
- 1 centre de visite technique.

Transports publics de voyageurs

De par sa situation géographique à l'intersection de la RN n° 8 et la RN n° 13, la province d'Ifrane connaît un flux de transport de voyageurs assuré par :

- 140 Autocars de transit.
- 235 Autocars basés.
- 9 Autocars terminus.
- 29 autorisations de transport mixte.
- Taxis de 1^{re} catégorie : 260

Quant au transport urbain, il est assuré par 63 taxis de 2^e catégorie.



Gare routière d'Ifrane

■ ELECTRIFICATION

La distribution de l'énergie électrique est assurée par les services de l'O.N.E à travers trois antennes commerciales installées à Ifrane, Azrou et Ain Leuh.

Infrastructure électrique

L'agence de distribution d'Ifrane est alimentée à partir de deux postes- sources situés à Azrou et à Ifrane d'une puissance de 30.000 kVa.

Le réseau « Moyenne Tension » s'étend sur 418 km. Il alimente 147 postes de distribution et 142 postes clients.

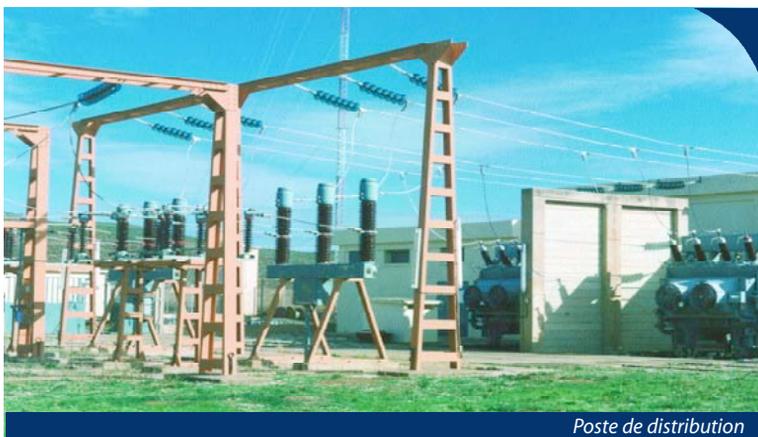
Le réseau « Basse Tension » s'étend quant à lui sur une longueur de 544 Km et dessert plus de 23.856 ménages, soit environ 80 % du total des ménages.



Perspective d'avenir

Dans le cadre du Programme d'Electrification Rurale Globale (P.E.R.G.) dont les communes sont bénéficiaires, il est prévu de généraliser l'électrification aux douars restants à l'horizon 2008.

Ce programme permettra d'électrifier 156 nouveaux douars avec un coût estimatif de 133.890.250 Dhs.



Poste de distribution

■ EAU POTABLE

L'alimentation en eau potable des centres et villes de la province en eau potable revient à l'O.N.E.P qui intervient au niveau de la production et de la distribution dans 3 centres : Ifrane, Azrou et Ain- Leuh.

Elle est assurée convenablement par un débit équipé à raison de 343 L/S alors que le débit moyen est de 180 L/S.

Les taux d'accès à l'eau potable se présentent comme suit :

Au niveau urbain

Ifrane	100%
Azrou	97%

Au niveau des centres ruraux

Ain Leuh	69%
Tigrigra	68%
Oued Ifrane	68%
Sidi el Mekhfi	69%
Ben Smim	90%
Timahdite	83%
Tizguite	95%
Dayet Aoua	89%

Perspectives d'avenir

Elles intéressent des projets suivants :

- Réalisation et équipement d'une station de reprise à Michlifen.
- Alimentation en eau potable des agglomérations d'Ait Yahia Oualla et Ait Ameur ou Ali.
- Alimentation en eau potable par branchements individuels des douars de la CR de Ben Smim.
- Réalisation et équipement d'une station de reprise à Michlifen.
- Alimentation en eau potable des réserves de chasse de Kissariat et Tourtit.



Centre de distribution

■ TELECOMMUNICATIONS

La province dispose d'une infrastructure en télécommunications modernes du type dit "Technologie Numérique"

La Téléphonie

- R.N.I.S (Réseau Numérique à Intégration de Services) appelé MA.R.N.I.S.
- Transmission des données des différents débits.
- Internet – ADSL (Internet haut débit).
- Liaisons spécialisées poste à poste.
- Liaisons spécialisées numériques plus.
- Un réseau GSM performant de qualité de service international.
- Un réseau GSM par satellite (Global Star).

Répartition des BTS (Bases Terriennes Stations) au niveau de la Province

Commune	Nombre de BTS
Pachalik Ifrane	9
Pachalik Azrou	3
Cercle Azrou	13
Total	25

Le réseau commercial

Il comprend :

- 2 agences I.A.M à Ifrane et à Azrou.
- 1 Réseau de distribution indirecte couvrant l'ensemble du territoire de la province.

La diversification du réseau des télécommunications, tant pour le volet technique que commercial, offre aux usagers et en particulier aux investisseurs désirant réaliser des projets dans cette province, des moyens de communication

de très haut niveau avec une qualité de service performante.



■ ÉNERGIE ET MINES

Mines

La province, de par sa structure géologique, dispose des gisements importants de schistes bitumineux évalués à 18 Milliards de tonnes avec une teneur de 70 litres par tonne, soit l'équivalent de 1,3 Milliard de m³ d'huile.

Energie

Installations énergétiques

- Points de vente opérationnels : 14
- Appareils à pression de gaz : 5

Hydrocarbures

- Consommation en G.P.L : 13.780 tonnes
- Consommation en hydrocarbures liquides : 10.330 m³.



Gisement des schistes bitumineux à Timahdite

3. SECTEUR SOCIAL

■ ÉDUCATION NATIONALE

Infrastructure scolaire

Enseignement préscolaire

- Urbain : 45 établissements.
- Rural : 13 établissements.

Enseignement fondamental

Le premier cycle fondamental compte actuellement 141 établissements scolaires dont 129 en milieu rural, accueillant 16.799 élèves (7.738 filles).

Le taux de scolarisation a atteint 88%.

La restauration scolaire bénéficie à près de 10.000 élèves, dont 4.200 filles, soit une couverture de 88,7% de l'effectif scolarisé de ce cycle.

L'effectif des enseignants du cycle primaire s'élève à 733 enseignants dont 437 en milieu rural.

Au niveau du 2^e cycle secondaire collégial, la province compte 10 établissements qui accueillent près de 6.000 élèves dont 3.000 filles, encadrés par 410 enseignants dans 180 salles de classe.

Enseignement secondaire qualifiant

A ce niveau, le nombre des établissements est de 4, comprenant 97 classes qui reçoivent 3.000 élèves encadrés par 230 enseignants. Deux de ces établissements sont dotés de 2 internats qui accueillent 315 élèves.



Ecole primaire

Enseignement privé

Ce secteur est représenté par 10 établissements d'un effectif de 1.380 élèves et 281 encadrants.

Enseignement universitaire

Université Al Akhawayn

Inaugurée par FEU SA MAJESTÉ LE ROI HASSAN II le 16 janvier 1995, l'université Al Akhawayn est un établissement d'enseignement supérieur dispensant des programmes académiques sanctionnés par des diplômes au niveau Bachelor (licence) et du Master (troisième cycle).

Son organisation administrative et pédagogique s'inspire du modèle universitaire américain.

Cette université s'investit dans la recherche scientifique et tech-

nique pouvant contribuer au développement durable dans la province et la région.

Programme de lutte contre l'analphabétisme

L'objectif tracé cible 3.000 analphabètes.

L'action des différents intervenants a permis l'encadrement de plus 2.500 analphabètes au cours de l'année 2005.

Perspectives d'avenir

L'amélioration de l'enseignement fondamental, passe par :

- La construction de 2 collèges, le premier à Tigrigra et le second à Dayet Aoua.
- La construction d'un nouveau lycée à la ville d'Azrou.



Université Al Akhawayn

■ FORMATION PROFESSIONNELLE

La capacité d'accueil globale de l'enseignement professionnel dans la province d'Ifrane est de 670 places pédagogiques réparties sur 12 établissements

dont 4 publics (1.425 élèves) et 8 privés (245 élèves) de différentes disciplines, représentées par les sections suivantes :

- Secrétariat Bureautique.
- Comptabilité d'Entreprise.
- Informatique et Bureautique
- Electricité de bâtiments.
- Electricité.
- Mécanique-Auto et générale.
- Broderie.
- Coiffure.
- Coupe- couture.
- Soudure.
- Informatique de gestion.
- Ebénisterie.
- Jardinage, agriculture.



■ SANTE

Infrastructure

Secteur public

L'infrastructure sanitaire de la province comprend :

Réseau hospitalier

- 1 hôpital provincial à Azrou d'une capacité de 113 lits répartis selon les services suivants :

Urgences	4 lits
Médecine générale	55 lits
Pédiatrie	24 lits
Maternité	30 lits

- 1 polyclinique de santé publique d'une capacité de 45 lits à Azrou répartis comme suit :

Chirurgie	30 lits
ORL	15 lits

- 1 centre de transfusion sanguine à Azrou.
- 1 centre de traitement ambulatoire pour les M.S.T / SIDA en partenariat avec l'Organisation Panafricaine de Lutte contre le Sida "OPALS".



Réseau de soins de santé de base

Formations sanitaires	Lieu d'implantation	Nombre
Hôpital local	Ain Leuh (12 lits) • Ifrane (11 lits)	2
Centre de santé urbain	Tarik/Azrou Sidi Assou/Azrou • Ahadaf/Azrou	3
Centre de santé urbain avec module d'accouchement	Hay Essalam/Ifrane	1
Centre de santé communal	Ait Yahya Ou Alla/Tigriqra Sidi El Mekhfi • Oued Ifrane	3
Centre de santé communal avec module d'accouchement	Timahdite • Dayet Aoua Tizguite • Sidi el mekhfi	4
Dispensaire rural	<i>Commune Ain Leuh :</i> Toufselte • Bouharch • Taberghazite Tagounite • Ighoud. <i>Commune Oued Ifrane :</i> Assaka • Amghass • Zaouiat Ifrane • Bousraf <i>Commune Sidi El Mekhfi :</i> Bouchahda • Ait Ataman Ou Lahcen • Tiouririne <i>Commune Dayet Aoua :</i> Dayet Hachlaf. <i>Commune Tizguite :</i> Ain Lahnach – Sidi Brahim. <i>Commune Timahdite :</i> Tassmaket • Bekrit • Zad + Dispensaire Ougmes et Ben Smim	20
Centre de diagnostic spécialisé en tuberculose (intègre le centre de santé Tarik)	Ville Azrou	1
Centre de référence (intègre le centre de santé Tarik)	Ville Azrou	1
Total		35

Réseau de laboratoire

Il comprend :

- Le Laboratoire de diagnostic de biologie clinique à l'Hôpital « 20 Août » Azou.
- Le Laboratoire de diagnostic de biologie clinique à l'Hôpital local d'Ifrane.
- Le Laboratoire d'épidémiologie et d'hygiène alimentaire à la délégation d'Ifrane.
- Le Laboratoire de diagnostic du paludisme au Centre de Santé Tarik à Azou.
- Le Laboratoire de diagnostic de la tuberculose au Centre de Santé Tarik à Azou.

Par ailleurs, le Croissant Rouge Marocain (C.R.M.) intervient dans de multiples et diverses opérations de secours. Il dispose de 48 volontaires qui lui permettent d'accomplir sa mission dans des conditions satisfaisantes.

Secteur privé

Il est composé de :

- 11 cabinets de consultations médicales générales.
- 2 cabinets de consultations médicales spécialisées (Gastro-entérologie et Gynéco obstétrique).
- 1 polyclinique (16 lits).
- 34 pharmacies.
- 3 cabinets de chirurgie dentaire.

Ressources humaines

Le personnel affecté dans les différentes structures de la santé publique est de 240 dont :

- 28 médecins compétents, dont 12 spécialistes.
- 212 infirmières et personnel administratif et paramédical.



Polyclinique d'Azrou

■ JEUNESSE ET SPORT

Les conditions climato logiques et d'altitude favorables, l'existence du complexe sportif réalisé en 1990 (à l'occasion de l'ouverture de la 4^e édition des jeux



Manifestation sportive

mondiaux de la paix), équipé d'une piste en tartan et doté d'une capacité de 8.000 places assises ; font de la ville d'Ifrane un espace idéal pour la concentration des athlètes de haut niveau international.

Infrastructure

Outre le complexe sportif d'Ifrane, il existe dans la Province :

- 2 terrains de football à Azrou et Ifrane.
- 6 terrains de sport de proximité.
- 2 piscines.
- 3 terrains omnisports de la jeunesse.
- 28 écoles de sports (football, volley-ball, basket-ball, hand-ball et athlétisme), fréquentées par 382 jeunes.

- 15 salles de sports privées (630 adhérents).

La province dispose également de 12 colonies de vacances semi-publiques pouvant abriter près de 10.000 estivants chaque année, (plus de 50% de la capacité d'accueil au niveau national).

Le domaine de la jeunesse et de l'enfance compte :

- 3 maisons des jeunes (20.097 jeunes).
- 9 foyers féminins (506 bénéficiaires).
- 9 garderies d'enfants (200 enfants).
- 7 camps de vacances (25.000 estivants chaque année).
- 3 centres d'accueil (Azrou, Ifrane et Michlifen).

On dénombre également :

- 179 équipes de quartiers (1.505 adhérents).
- 46 associations sportives (1813 adhérents).



Complexe sportif - Ifrane

■ ENTRAIDE NATIONALE

La mission sociale dévolue à l'Entraide Nationale s'articule sur l'amélioration et le développement des conditions de vie des familles économiquement faibles, et la supervision de l'opération « IFTAR » organisée à l'occasion du mois sacré de Ramadan par la Fondation Mohammed V de Solidarité.

Infrastructure

La Province dispose dans ce domaine de :

- 2 garderies d'enfants avec une capacité d'accueil de 100 élèves.
- 5 Associations Musulmanes de Bienfaisance (A.M.B) dont une maison pour les jeunes filles à Ain Leuh. Leur capacité d'accueil s'élève à 550 élèves bénéficiant de l'hébergement, de la nourriture et du soutien pédagogique.
- 2 centres d'accueil (AMB) sont en cours d'achèvement. Le premier à Oued Ifrane (Dar Talib) et le second à Sidi El Mekhfi (Dar Taliba) d'une capacité totale de 160 places.
- 3 centres d'éducation et de formation dont la mission consiste en l'insertion de la jeune fille dans la vie active, par l'apprentissage des métiers tels que couture, broderie, tissage et tricotage ainsi que des séances



Centre de formation relevant de l'entraide nationale, Azrou

de sensibilisation et d'éducation de la femme.

- 2 nouveaux centres en cours de réalisation.

L'Association El Youssofia des handicapés à Azrou, dont l'objectif est l'intégration de l'handicapé dans son environnement socio-économique, par l'aide en nature et la formation professionnelle. L'effectif des bénéficiaires a atteint 120 personnes en 2005.

Opération "IFTAR"

Dans le cadre des actions sociales entreprises par la Fondation Mohammed V pour la Solidarité 3.700 familles démunies ont bénéficié de l'aide en nature au cours de l'opération Ramadan 1425 (2005).

- 3.200 lots de denrées alimentaires en milieu rural (Tizguit/ 400, Dayet Aoua/ 400, Timahdite/800, Irklaouen/800 et Ain Leuh/800).
- 500 lots de denrées alimentaires en milieu urbain (Azrou).

■ HABITAT

Des efforts soutenus ont été déployés dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme notamment dans la ville d'Azrou qui avait connu une prolifération des habitats irréguliers et insalubres.

En effet, l'intervention de l'Etat et du secteur privé en matière de création des lotissements a permis d'atteindre les résultats suivants :

- La restructuration des anciens quartiers.
- L'éradication des bidonvilles.
- La construction des logements sociaux.

Les lotisseurs

Opérateurs publics

Il s'agit des opérations de lancement des travaux d'équipement et la réalisation des objectifs de recasement des bidonvilles.

Nombre de lotissements réalisés
9 (5 à Azrou, 4 à Ifrane)

Nombre de lots : 2.593

Coût global : 101.330.000 Dhs

Opérateurs privés

Il s'inscrit dans l'opération de la lutte contre l'habitat insalubre entamée par le secteur privé :

Nombre de lotissements réalisés :
14 (4 à Azrou, 9 à Ifrane et
1 à Timahdite)

Nombre de lots réalisés : 844

Coût global : 143.000.000 Dhs

Logements sociaux

Nombre de lotissements réalisés :
2 (Azrou, Ifrane)

Nombre de lots valorisés : 946

Coût global : 1.4300.000 Dhs

Zone d'activités économiques

Localisation Ville d'Azrou

Superficie 2 ha

Nombre de lots 86 lots (100 m²)

Aménageur A.N.H.I.

Objectif Développement
des petits métiers

Zone industrielle

Localisation Ville d'Azrou

Superficie 8 ha

Nombre de lots 50 lots (allant
jusqu'à 480 m²/lot)

Aménageur A.N.H.I.

Objectif Développement
des petites et
moyennes entreprises
peu capitalistiques
et génératrices
d'emplois



■ CULTURE

Avec ses sites pittoresques (cèdre Gouraud, lacs naturels et artificiels, cascades...), l'abondance des ressources en eau, ses forêts et ses paysages, la Province constitue le creuset d'un patrimoine culturel très diversifié.

Patrimoine historique

La province est riche en sites archéologique, Kasbas et Zaouiat :

Site de Zarouka

Site Vallée des Roches (Tidghine)

Site de Zaouiat d'Ifrane

Site Scénitique d'Itto Ou Balcon de Tigrigra

Site du Rocher d'Azrou

Site d'ajaabou

Kasba d' Ain Leuh

Site Moudmame

Zaouiat de Sidi Abdeslam

Cascade de Refuge ou Cascade des Vierges

Zaouiat de Oued Ifrane

Site Aicha M'barek

Zaouiat de Ben Smim

Sources Aberchane

Sources Sidi Rachid

Le Cèdre Centenaire Gouraud

Sources Ras El Ma

Site Scénitique de Tizi Oughmarine

Le lion d'Ifrane

Il constitue un patrimoine culturel célèbre réalisé en 1932 par Henri Moreau, professeur de dessin au lycée Gouraud de Rabat (1930-1944) sur une roche vive naturelle qui se trouvait sur place et qui avait déjà des allures rappelant un lion.

Patrimoine populaire

Il se caractérise par un habillement traditionnel et un folklore berbère distingué (Ahidous).

L'habillement

Divers selon le climat et le sexe, est constitué pour la femme de Handira, Sabnia, Haddouna, Charbil et Targhiouine, et pour l'homme de Farajia, Djelaba, Belgha, Razza et Selham.

Le Folklore

Le folklore de cette région est marqué par son originalité basée essentiellement sur l'élément humain et quelques instruments



traditionnels de musique. On distingue quatre types :

- Ahidous.
- La danse ou Chikhat.
- Amhallal ou Inachaden.
- Timawyne

Perspectives d'avenir

Il est prévu la construction du musée du Moyen Atlas à la ville d'Azrou. Ce projet d'un montant



Cascade Vittel à Ifrane



de 4.200.000 dhs sera réalisé en partenariat avec le Ministère de la culture, le conseil régional, le conseil provincial et la municipalité d'Azrou.



Troupe folklorique locale

4. POTENTIALITES ECONOMIQUES

■ TOURISME

La province dispose des atouts exceptionnels caractérisés par :

- La diversité végétale (Forêt de Cèdres, Chêne vert, Pins...) et animalière (Perdreux, Sangliers, Singes, Magots, Macaques...).
- La diversité paysagère (Lacs Naturels et Artificiels, Grottes, Sites Volcaniques et Scéniques magnifiques, milieux de Cédraies et Steppes...).
- La diversité du patrimoine culturel du moyen Atlas (folklore, habillement, Zaouiat, sculptures en bois et articles de bijouterie...).
- Les sites ornithologiques reconnus à l'échelle internationale pour l'observation de certains oiseaux particuliers (Foulque,

Tadone, Covert, Guêpier de Perge...).

Ces atouts font de la province une destination à vocation touristique par excellence.

Infrastructure touristique

Etablissements d'hébergement classés

16 hôtels classés d'une capacité d'hébergement de 510 chambres et 1.248 lits.

Etablissements d'hébergement non classés

15 hôtels non classés d'une capacité d'hébergement de 725 lits.

Restaurants

La province dispose de 6 restaurants touristiques avec une capacité de 735 couverts dont deux classés 2 fourchettes.

En matière d'hébergement, le secteur représente 17,29 % par rapport à la capacité régionale et 0,94 % par rapport à celle nationale.

Concernant les arrivées, celles-ci représentent 16,35 % par rapport à la région et 0,68 % au niveau national.



Centre d'estivage

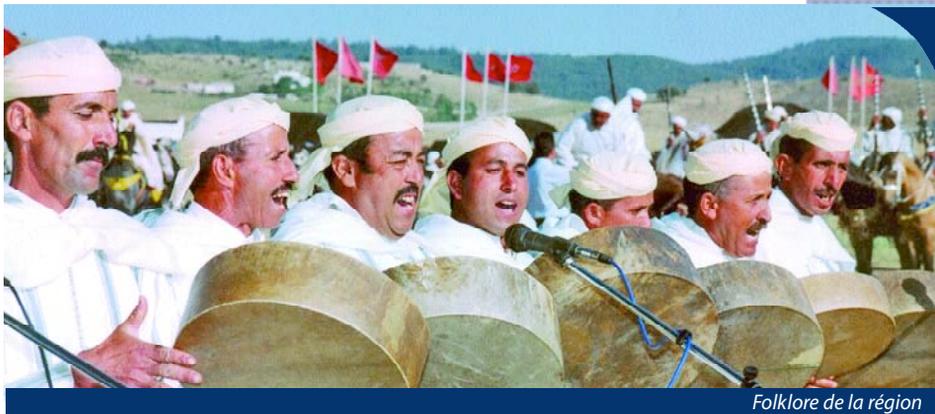
Etablissements de tourisme social et associatif

Ils comprennent :

- 34 résidences avec une capacité d'hébergement de 1.014 lits.
- 12 colonies de vacances accueillant environ 10.000 estivants/an, soit plus de 50% de la capacité d'accueil nationale.
- 6 camps de vacances accueillant près de 25.000 estivants/an.



Auberge



Folklore de la région

■ AGRICULTURE

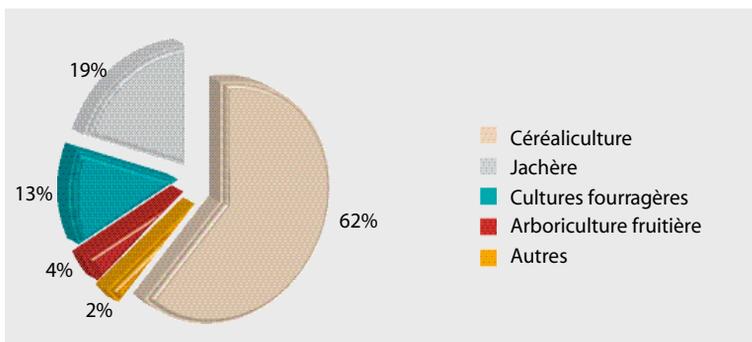
Production végétale

La superficie de la province qui est de 357.300 ha, se répartit suivant l'occupation des sols comme suit :

S.A.U (Superficie Agricole Utile)	83.000 ha (dont 19.200 ha irrigués)
Forêt	116.000 ha
Parcours et terrains incultes	158.550 ha
Superficie irriguée par système goutte à goutte	67.320 ha(86 exploitations)

La S.A.U est caractérisée par le morcellement de la propriété agricole (54 % des exploitations ont moins de 5 ha.)

La répartition des cultures pratiquées dans la S.A.U se présente comme suit :



Variété de cerises et pommes

La production fruitière moyenne annuelle, estimée à 36.290 tonnes, se compose comme suit :

Pommes	23.880 Tonnes (65,80 %)
Poires	6.690 Tonnes (18,43 %)
Pêches	2.630 Tonnes (6,50 %)
Cerises	1.750 Tonnes (4,80 %)
Prunes	670 Tonnes (1,85 %)
Autres	670 Tonnes (1,85 %)
Total	36.290 Tonnes

Le circuit de commercialisation de cette production est monopolisé par les intermédiaires qui interviennent aux différents stades de la chaîne de distribution, depuis l'achat à l'état frais, jusqu'à la vente des fruits issus de la conservation dans les entrepôts frigorifiques.



Unité d'élevage de lapins

Production animale

Le cheptel (745.500 têtes) est composé de :

Ovins	648.700 têtes (87 %)
Bovins	26.400 têtes (3,5 %)
Caprins	70.400 têtes (9,5 %)

L'élevage des ovins avec la prédominance de « la race Timahdite » constitue la principale ressource économique de la population rurale.

Perspectives d'avenir

La production susceptible d'être développée dans la province est

l'agro-sylvo-pastoral, dont les axes stratégiques sont :

- L'élevage ovins et caprins de race, sur parcours avec des ateliers d'embouche au niveau des périmètres irrigués.
- La valorisation des produits de terroir (viande, fromagerie Label Timahdite, cerise, pomme, pêche...).
- Le développement de l'avi-culture, de la cuniculture et l'apiculture.
- La diversification et l'intensification des productions agricoles avec une reconversion des

superficiés de certaines cultures (céréales et arboriculture fruitière) en cultures de grande performance moins exigeantes en eau et à haute valeur ajoutée.

- La conversion et gestion des ressources naturelles (économie de l'eau, avec l'introduction du système d'irrigation goutte à goutte, gestion rationnelle des parcours...).
- La diversification des revenus des agriculteurs par l'encouragement de l'écotourisme et du tourisme rural.
- La réalisation de nouvelles unités de stockage et de conservation des fruits (les frigos).

- La création des unités de stockage, de lavage, de filature et de teinture de la laine.
- La réalisation d'une plate-forme de commercialisation des fruits et légumes (Criée Provinciale ou Marché de Gros).



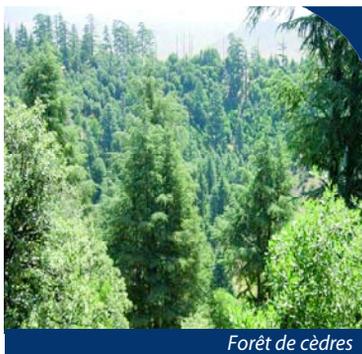
Secteur d'élevage

■ FORET

La superficie couverte par la forêt dans la province est de 116.000 ha soit un taux de boisement de : 33 % (le plus élevé du Royaume) et 14 % de la région Meknès- Tafilalet.

Tableau de répartition des forêts naturelles

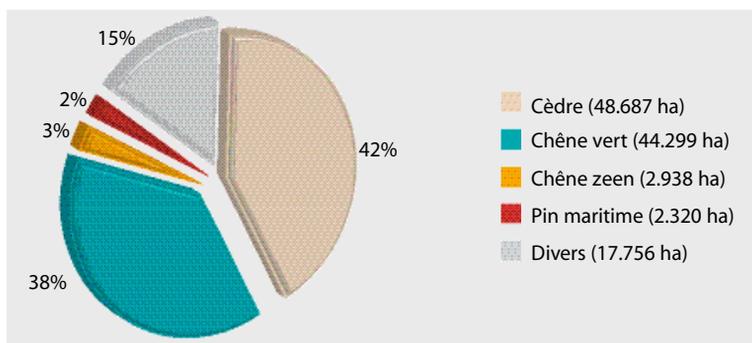
Résineux	15.640 ha
Chêne	85.734 ha
Divers	14.634 ha



Forêt de cèdres

Considérée comme un véritable conservatoire génétique, de par sa diversité biologique, le patrimoine forestier est dominé par

le cèdre qui constitue la plus grande réserve de cette espèce à travers le monde.



La forêt joue un rôle fondamental dans la préservation des écosystèmes, des équilibres biologiques et la conservation de l'eau et du sol.

Elle a des effets induits importants :

- 30.000m³ de bois d'œuvre (30,5% de la production nationale).
- 100.000 stères de bois de feu (5 % de la production nationale).
- 6.000 tonnes de lichen destinées à l'exportation. Ce produit entre dans la fabrication des cosmétiques et autres produits de beauté.
- 30.000.000 unités fourragères par an soit l'équivalent de 30.000 tonnes d'orge.

L'exploitation des produits forestiers procure aux communes rurales environ 30 millions de dirhams par an destinés à améliorer leurs équipements et infrastructures.

La forêt procure aux usagers du bois mort une source d'énergie.

De même qu'elle constitue un vecteur de création d'emplois correspondant à près de 300.000 journées de travail par an.

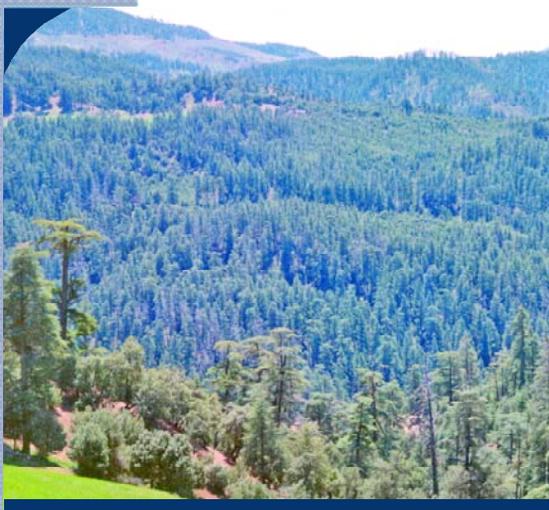
La diversité végétale, faunique, piscicole et paysagère constitue un pôle attractif pour les passionnés de la chasse (sangliers, perdreaux, lièvres...), la pêche (truite, brochet, carpe...) et les randonnées (parc forestier, grottes, lacs naturels...).

Perspectives d'avenir

Dans le cadre de la conservation et le développement des ressources naturelles et afin de diminuer la pression humaine et pastorale sur la forêt, la province a élaboré en partenariat avec le département chargé des eaux et forêts et l'Agence Française de Développement (A.F.D.) un projet dont l'objectif est de contribuer au développement économique et social des populations rurales qui vivent à l'intérieur et autour des zones forestières.

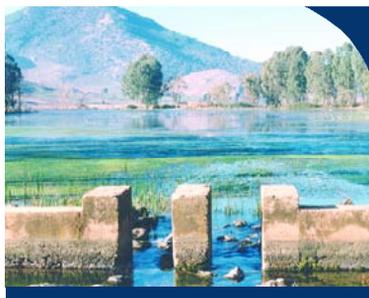
Ce projet d'un montant de 214 millions de dhs à réaliser sur 5ans, s'articule autour des pôles de développement suivants :

- Agricole, en augmentant la productivité agronomique par la mobilisation et la rationalisation de l'eau, l'aménagement hydro-agricole et les actions d'appui de production.
- Animale, grâce à des actions visant l'amélioration pastorale, l'infrastructure, les équipements pastoraux et l'amélioration génétique du cheptel.
- Touristique, à travers l'aménagement et l'équipement du Parc National d'Ifrane.
- Forestier, par la régénération, le reboisement et par des opérations sylvicoles et de lutte contre les incendies.



■ PISCICULTURE

La province recèle des potentialités hydriques importantes sous forme de rivières, lacs naturels et lacs collinaires constituant des écosystèmes aquatiques propices pour les poissons (Truite Fario, Arc en ciel, Brochet, Black-bass et Ecrevisses...). Ce qui contribue à la promotion de la pêche sportive.



Infrastructure

Unités de production pour repeuplement

Unités piscicoles	Espèces	Production/an
Ras el Ma	• Alevins de truites arc en ciel	700.000 unités
	• Alevins de truites fario	300.000 unités
Amghass	• Brochets	500.000 unités
	• Black-bass	100.000 unités

Unité de production à usage commercial

Unités piscicoles	Espèces	Production/an
Ain-Aghbal	Truite arc en ciel	100 tonnes

Déversement

Le nombre de déversements des différentes espèces (brochet, Black-Bass, Truite arc en ciel, Truite Fario, Gambusie) s'élève à 178.250 unités.

Milieux aquatiques

- Oueds d'une longueur de 130 km.
- Lacs naturels d'une superficie de 866 ha.



Station de repeuplement de la truite

Principales espèces de poisson et d'écrevisses peuplant les milieux aquatiques

Espèces	Nombre	Vivrières
Brochet	46.000	Dayet Aoua-Afnnourir-Tifounassine-Aguelmame Sidi Ali-Dayet Ifrah-Dayet Iffer
Black-bass	5.000	Dayet Aoua-Dayet Ifrah
Truite Arc en ciel	60.750	Tizguit- Amghassl-Guigou-Zaouiat Ifrane-Bakrit- Amghass Il-Fellat-PépinièreProvince-Zerrouka Il-Mouali-Ille d'Amour-Hachlaf-Sidi-Mimoun-Zerrouka Il
Truite Fario	55.000	Zaouiat Ifrane-Bakrit-Amengouss-Oued Senoual-Ras El Ma-Sidi Rached
Gambusie	11.500	Tizguit-Ben Smim-Oued Ougmès-Oued Ifrane Dayet Ifrah-Dayet Aoua
Total	178.250	



■ COMMERCE ET INDUSTRIE

Situation des industries dans la province

Le secteur industriel de la Province peut être qualifié d'embryonnaire. Son tissu compte 88 établissements de petites et moyennes tailles représentant 27% des industries de transformation de la région :

- 70 unités agro-alimentaires.
- 14 unités de transformation du bois.
- 4 unités de fabrication de matériaux de construction (tuiles, marbre et céramique).

Situation du secteur commercial

Le secteur commercial revêt une importance non négligeable et ce par le nombre d'emplois qu'il occupe et le volume de l'investissement qui y est réalisé.



Le système d'approvisionnement se trouve normalement et régulièrement assuré.

Perspectives du secteur industriel

Le développement du secteur repose sur les axes suivants :

- Agro-industrie.
- Industrie du bois.
- Industrie de textile (traitement de la laine – filature – textile et confection).
- Industrie cosmétique.



Unité de fabrication

■ ARTISANAT

L'artisanat occupe une place importante dans l'activité économique de la province.

Ce secteur emploie près de 3.000 artisans répartis sur environ 30 métiers, (axés principalement sur le travail du bois, le tissage et la broderie) constitués de petites unités traditionnelles et individuelles.

Parallèlement, certaines activités artisanales sont regroupées en coopératives (4) et associations (14).

Le complexe artisanal d'Azrou

Il comprend :

- Une coopérative de tissage de tapis et des artisans de sculpture de bois et de
- Une salle d'exposition qui permet aux artisans régionaux d'exposer et de commercialiser



Tapis de la région

feronnerie traditionnelle.



Production locale

leurs produits artisanaux (meubles de menuiserie, poterie, pierres rocheuses, articles en bois, en fer et cuivre, tapis...).

branche ou section de formation et perfectionnement au sein du complexe artisanal d'Azrou.

Perspectives de développement

L'activité artisanale qui génère un nombre important de postes d'emplois est appelée à se développer par l'amélioration de la capacité et la qualité de production notamment dans le secteur du tissage, puisque la province produit environ 737 tonnes de laine par an.

La valeur ajoutée des produits fabriqués pourrait être également augmentée par la création d'une



Production locale

ADRESSES UTILES

Administrations	Téléphone	Fax
Province d'Ifrane	035 56 64 61	035 56 61 23
Commune urbaine d'Ifrane	035 56 69 01	035 56 47 36
Commune urbaine d'Azrou	035 56 27 89	035 56 27 81
Commune rurale de Tizguit	035 56 69 01	035 56 47 36
Commune rurale Dayet Aoua	035 56 67 41	-
Commune rurale de Tigrigra	035 56 25 79	-
Commune rurale de Ben Smim	035 56 40 78	-
Commune rurale d'Ain Leuh	035 56 90 56	035 56 90 07
Commune rurale de Sidi El Mekhfi	035 56 78 51	035 56 48 51
Commune rurale d'Oued Ifrane	035 56 05 72	035 56 05 49
Commune rurale de Timahdite	035 56 04 09	035 56 04 04
Police	035 56 78 80	035 56 79 71
Gendarmerie Royale d'Azrou	035 56 20 22	035 56 03 88
Gendarmerie Royale d'Ifrane	035 56 60 01	035 56 60 01
Protection Civile	035 56 65 59	035 56 65 59
Direction Provinciale de l'Equipement	035 56 65 82	035 56 66 55
Direction Provinciale de l'Agriculture	035 56 23 43	035 56 21 94
Délégation Provinciale de l'Education Nationale	035 56 36 53	035 56 65 94
Délégation Provinciale de la Jeunesse	035 56 63 19	035 56 63 18
Délégation Provinciale du Tourisme	035 56 68 21	035 56 68 22
Délégation Provinciale du transport	035 56 73 56	035 56 73 56
Délégation Provinciale de la Santé	035 56 56 39	035 56 64 73
Délégation Provinciale de l'Habitat	035 56 66 72	035 56 66 73
Délégation Provinciale de l'Entraide Nationale	035 56 61 54	035 56 61 54
Délégation Provinciale de l'Emploi	035 56 69 80	035 56 70 40
Conservation foncière	035 56 67 47	035 56 67 47
Trésorerie Provinciale	035 56 63 46	035 56 60 73
Cadastre	035 56 70 50	035 56 70 50
Centre National de Pisciculture	035 56 02 78	035 56 02 78
Service des Impôts	035 56 45 81	035 56 23 65
Complexe Artisanal d'Azrou	035 56 24 30	035 56 24 30

Province d'Ifrane



"Ifrane votre capital santé"

CRI Meknes - Tafilalet
Avenue Okba Bnou Nafi - 50 000 Meknès - Maroc
BP : S 37 Meknès Principale
Tél : +212 35 52 12 43/+212 35 52 09 73
Fax : +212 35 51 39 22
www.meknesinvest.ma